

colonisation ne peut pas être faite au hasard. Au moins, quand elle se produit ainsi, il y a beaucoup de forces perdues et d'existences compromises, surtout quand elle occupe des terres exposées à un climat assez rigoureux, comme celles que les Etats-Unis ont en ce moment à offrir aux *settlers*. La combinaison des forces résultant d'un établissement simultané, la présence de quelques artisans bien choisis au milieu des agriculteurs assurent, au contraire, la réussite de l'entreprise. C'est de cette façon qu'a procédé le bureau de colonisation catholique créé par Mgr Irelan, évêque de Saint-Paul, dans le Minnesota, et un succès éclatant a couronné son intelligente initiative. Quatre centres de population fondés par lui dans ces conditions sont en pleine voie de prospérité.

Le premier, qui remonte seulement au printemps de 1876, est établi dans le comté de Swift, à 121 milles à l'ouest de Saint-Paul. Il embrasse un territoire de 432 milles carrés divisé en deux paroisses et réunit environ 800 familles catholiques possédant chacune une ferme sur laquelle elles vivent. La grande majorité est irlandaise ; mais il y a aussi des Allemands, des Polonais, des Français.

L'étendue des fermes varie de 500 acres (200 hectares) à 80 acres (32 hectares). Au milieu d'elles un centre appelé de *Graff* s'élève avec une station de chemin de fer, un télégraphe, un dock pour les produits agricoles avec un élévateur mue par la vapeur, six ou sept boutiques, un charpentier, un forgeron, une scierie, une charronnerie, une maison de refuge, où les immigrants sont logés avec leurs familles jusqu'à ce qu'ils aient pu s'établir. Une jolie église avec son presbytère se dresse au milieu du bourg naissant. Par contre, on n'y voit pas un seul débit de boissons !

L'autre centre paroissial, *Clontrøf*, a à peu près le même aspect. Dans cet établissement, les cultivateurs en sont déjà à leur seconde récolte ; les marchands font beaucoup d'affaires ; des ponts et des routes sont construits, en un mot la prospérité de la colonie est déjà un fait acquis.

La seconde colonie, celle de Grâceville, qui ne date que du mois d'avril 1878, compte déjà 175 familles, qui se sont mises immédiatement à l'œuvre, ont défriché de 15 à 30 acres par tête, fait leurs semaines et élevé une église. Tous sont dans les meilleures dispositions ; nul ne songe à regretter la ville ; ils sentent le bonheur qu'il y a à être propriétaire et réellement indépendant.